

Relevé de décisions

Conseil fédéral du jeudi 23 janvier 2020 (Siège)

Présents : *Eddy Khaldi, Jean-Paul Mathieu, Jean-Pierre Bonin, Jean-Claude Coeugnet, Marie-France Contant, Martine Deldem, Patrick Devos, Philippe Gallier, Martine Gaudin-Quirion, Régine Gérard-Anghélidi, Catherine Haensler, Camille Hybois, Catherine Le Guen, Jacques Manceau, Frédéric Masson, Françoise Riss, André Rongière, Mireille Sabbattier, Brigitte Vaugne, Christian Vignaud, Edith Semerdjian.*

Excusés : *Chantal Detrez, Philippe Foltier, Michel Lafont, Robert Piquet, Bernard Racanière, Dominique Roblot, Nicole Tavarès,*

1/ Remerciements et vœux du président aux Conseillers fédéraux

2/ Relevé de décisions du 14/11 : Adopté à l'unanimité

3/ Adoption de l'Ordre du Jour : unanimité

4/ Synthèse des visites d'écoles de Marseille a été remise à la Maire adjointe à l'enseignement le 14 novembre. Cette synthèse ne sera pas communiquée avant les élections municipales de mars.

5/ CNAL : pas de nouvelle réunion plénière depuis mi-septembre

6/ Comité Laïque National : les DDEN sont corédacteurs du rapport annuel ; la Fédération en a commandé 50 +30 à la demande des Unions. Prix : 8€ + 4€ d'envoi postal

7/ Intranet est mis en place : il faut demander un mot de passe

8/ Alsace-Moselle :

- Réunion avec les Unions 57-68 (absent 67) et rencontre avec le Recteur du Grand-Est. L'accueil a été très chaleureux ; un rapport sera fait au Ministre par le Recteur. Relance après les élections municipales.
- Beaucoup de réticences du côté des élus et du président de l'Institut du Droit Local. Suspension du processus de nomination des DDEN.
- Les listes de candidats seront fournies aux DASEN, 75 en tout. La délégation du Haut-Rhin (68) est reconnue par le Préfet et fonctionne normalement avec des DDEN nommés officiellement et participation au CDEN.
- Aucune exception territoriale n'existe dans le Code de l'Éducation. **Une liste de noms de DDEN sera transmise aux DASEN pour les deux départements 57 et 67 par la Fédération seule habilitée à présenter des candidats en l'absence de DDEN agréés dans ces deux départements.**

9/ Réunions régionales :

- Huit réunions régionales : 44 UD présentes ; entre 380 et 400 participants ; le contenu très intéressant paraîtra dans Le Délégué 262
- Les Conseillers feront un petit compte rendu, sauf Visan (84) et Vannes (56) dont les rapports seront insérés dans Le Délégué 263

10/ Le Guide de l'Union :

- Les propositions et des amendements des membres du Conseil fédéral (avant 14 février). **Puis l'avant-projet sera adressé le 1^{er} mars aux Unions pour avis et amendements à retourner à la Fédération avant le 27 mars.**
- 3 exemplaires par Union seront remis au Congrès : Président ; Secrétaire ; Trésorier
- 5 000 exemplaires seront édités et imprimés

***Décision : Une maquette sera finalisée avant le 15 avril et imprimée pour le Congrès
Adopté à l'unanimité***

11/ Célébration du 19 juin 2020 : Serment de Vincennes

Proposition : rédiger une plaquette lors de notre congrès pour dénoncer les dérives du dualisme scolaire et les entraves à la mixité sociale qui s'aggravent. Cette plaquette serait illustrée par quelques cas particuliers envoyés par les Unions.

Adoptée à l'unanimité

12h20 Pause

14h : reprise des travaux

12/ Communication :

Deux diaporamas seront proposés au prochain Conseil fédéral pour présenter les DDEN à tous publics et le deuxième pour notre formation interne. Groupe de travail au sein du Conseil fédéral.

13/ Diffusion le Délégué :

En vue du renouvellement quadriennal compléter les abonnements gratuits par les Unions.

- Demander aux Unions de compléter leurs listes d'abonnements gratuits ou les réactualiser pour le Délégué dans la perspective de notre renouvellement.
 - o Une circulaire sera envoyée aux Unions
- Chaque UD a la possibilité d'adresser la liste de ses destinataires institutionnels au responsable du fichier de la Fédération
- Mise à jour du fichier des abonnements gratuits de la Fédération

14/ La qualité de l'air interne (QAI) dans les écoles

- Avant cette réunion du Conseil fédéral, l'audition d'un ingénieur intervenant sur la qualité de l'air intérieur dans les écoles. Un diaporama est sur le site intranet. Une information sera faite dans le Délégué.
- Une loi vient de paraître sur l'obligation de mesurer la qualité de l'air dans les écoles maternelles, les écoles élémentaires et les collèges.
- Il n'y a pas d'obligation de travaux sauf en cas de pollution par le Radon.
- Une carte rouge de la France est diffusée, tous les établissements doivent être informés
- Le Radon est un gaz lourd, incolore et inodore responsable du cancer des poumons
- Une expérimentation a été faite dans le Territoire de Belfort.
- Un partenariat est en cours avec le ministère de la santé et la Fédération nationale des élus locaux

Décision : Mettre les liens sur le site Internet. Il faudra modifier le rapport de visite pour y ajouter tous les éléments de pollution de l'air intérieur

Adopté à l'unanimité

15/ Concours « *Se construire citoyen* »

- La remise des prix aura lieu le 17 juin au Sénat
- Les dossiers doivent être remontés au plus tard le 29 mai

16/ Le Congrès 2020

Il aura lieu à l'IGESA

- o Vendredi matin 19 juin « ***Serment de Vincennes*** » avec le CNAL (?). Arrivée des congressistes jeudi 18 juin en soirée
- o Congrès du vendredi après-midi au samedi 12h00

17/ Contact de la Fédération avec Georges Fotinos, ancien IGEN et actuellement DDEN

Auteur de l'enquête sur le « Moral des directeurs et directrices des écoles »

Pour une recherche sur la violence dans l'école à partir d'enquêtes des DDEN

Décision : mandat est donné au Président pour explorer cette question et décision au prochain Conseil Fédéral. Adopté à l'unanimité

18/ Campagne communication « *J'aime les DDEN* »

Mieux faire connaître et reconnaître les DDEN

Campagne de communication proposée à l'origine pour les départements concordataires et élargie à l'ensemble des Unions

Trois volets « Je soutiens les DDEN » y compris donc, « Je veux un DDEN pour mon école », « Je deviens DDEN ».

Adoptée à l'unanimité

19/ Trésorerie :

- Rappel : Adhésions + abonnement : 20€
- Cotisations : 11760
- Abonnements : 11641
- Des Unions ont augmenté leurs adhésions

C'est la première année où ne nous perdons pas d'adhérents, depuis 30 ou 40 ans.

Eddy Khaldi

Edith Semerdjian